

Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal No. 103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de :

Laurent BACHELARD	1 ^{er} membre
Christian VERNEX	rapporteur
Katia ANNEN	
René BARIONI	
Claudine BOVET	
Regina BOVET	
Valérie CORNAZ-ROVELLI	
Jeanette WEBER	
Isabelle WEGMANN	

s'est réunie les 2, 12 mai et le 9 juin

Excusés le 2 mai : Katia Annen et Christian Vernex

Remerciements

Monsieur Daniel Collaud, municipal des finances, était présent à la séance du 9 mai 2016. Les membres de la commission des finances le remercient vivement de sa disponibilité, de la qualité des informations et des réponses fournies à cette occasion.

Préambule

Lorsque la ville de Gland a intégré le processus de Cité de l'énergie en 2009, la municipalité a adopté un programme d'actions dans le domaine de l'énergie visant à la réduction de la consommation d'énergie et à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable à l'échelle de la ville de Gland et en particulier au développement des systèmes de chauffage à distance alimentés par diverses énergies (gaz, bois) et la géothermie.

Une opportunité pour réaliser l'objectif du chauffage à distance (CAD) s'est offerte à la ville de Gland en collaboration avec 3 autres partenaires soit :

- La Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC) à Gland
- La Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA) à Aubonne
- La Société Romande Energie SA Morges

Ce qui a abouti à la création d'une SA nommée Thermorésô.

But

Cette nouvelle SA aura pour but la commercialisation en gros et au détail en Suisse et à l'étranger d'énergie thermique, électrique et d'autres fluides provenant de sources renouvelables, en particulier de sites d'énergie géothermique, la commercialisation de toutes prestations et services dans les domaines considérés.

La société pourra acquérir, exploiter et vendre tous les biens mobiliers et immobiliers en rapport direct ou indirect avec son but, ainsi que tous les brevets, marques et licences.

Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal No. 103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain

Le capital action qui est fixé au départ à CHF 2'500'000.- se composera de la manière suivante :

- 40% pour la SEIC soit CHF 1'000'000.-
- 40% pour Romande Energie soit CHF 1'000'000.-
- 10% pour la SEFA soit CHF 250'000.-
- 10% pour la Ville de Gland soit CHF 250'000.-

Questions et remarques

La Cofin s'est posée quelques questions concernant la création d'une telle société dont voici un condensé :

Pourquoi avoir créé une SA, c'est pour des raisons de responsabilités et avoir un cadre juridique bien établi. Le pouvoir décisionnel sera également plus rapide et au vu de l'importance des enjeux financiers, un seul partenaire ne pourrait pas les supporter. Pour terminer l'avantage pour Gland est également financier car cela ne modifierait pas le plafond d'endettement mais aurait par contre une incidence sur le plafond de cautionnement.

Tous les investissements futurs touchant le CAD seront financés par la nouvelle SA. Le mode de financement n'est toutefois pas encore déterminé, mais il sera certainement question de l'apport de Fonds Propres (par le biais d'une augmentation de Capital) et d'un emprunt.

L'engagement financier et du cautionnement de la Ville de Gland sera à hauteur de sa participation au capital de la société soit de 10%. Ce pourcentage est fixe et n'augmentera pas.

Quels seront les engagements financiers futurs que la nouvelle SA devra faire face.

Elle se compose en 2 phases, la première comprendra les zones Eikenott, Perreret, Cité Ouest et Borgeaud qui représentera un investissement d'environ CHF 28mios pour le développement du chauffage à distance.

Une deuxième phase entrera en vigueur si le projet de géothermie en moyenne profondeur ne devrait pas aboutir par l'installation d'une nouvelle centrale de chauffe pour un investissement d'environ CHF 12mios.

A la question de savoir si d'autres partenaires sont prévus de rejoindre la SA, la réponse a été non. En effet cette SA se concentrera que sur des projets touchant la Ville de Gland. Une approche avait été faite avec Nyon, mais ils n'ont pas accepté car avait eux-mêmes leurs propres projets à financer avant.

Conclusion

Pour terminer, cette nouvelle SA offre plein d'avantage pour la Ville de Gland d'un point de vue financier car son engagement ne sera que de 10% sur des gros projets d'investissements avec un pouvoir de décision étant donné que la ville de Gland sera représentée au conseil d'administration avec un siège.

Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal No. 103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain

Fondée sur ce qui précède, la Commission des Finances recommande à la majorité d'accepter les conclusions du préavis 103, soit :

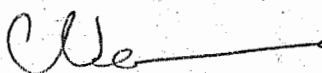
Le conseil communal,

- vu : Le préavis municipal no 103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain
- ouï : le rapport de la commission des finances,
- considérant : que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- décide :
- d'autoriser la municipalité à participer à la création de la société anonyme Thermorésô Gland SA
 - d'autoriser la municipalité à amortir cet investissement financier à concurrence de CHF 249'999.- par l'imputation d'un amortissement du même montant dans la rubrique 823 développement durable.

Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal No. 103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain



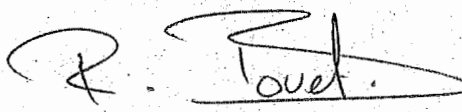
Laurent BACHELARD
1^{er} membre



Christian VERNEX
Rapporteur




Katia ANNEN



Regina BOVET



René BARIONI



Claudine BOVET



Valérie CORNAZ-ROVELLI



Jeanette WEBER



Isabelle WEGMANN